

**Mode d'emploi**  
**des escapades, cafés-patrimoine et autres visites patrimoniales**  
*Proposition de l'AG du 3 mars 2015*

La Normandie réunifiée offre des centaines de lieux patrimoniaux aussi discrets que charmants, que l'association "Patrimoine(s)" pourrait contribuer à faire connaître. Mais la préparation des rencontres annuelles, des forums des associations patrimoniales, qui se tiennent maintenant tous les deux ou trois ans, et d'autres initiatives, rendent difficiles l'organisation régulière de sorties patrimoniales de la seule responsabilité de son conseil d'administration.

**D'où la proposition suivante. L'idée serait une prise en charge par des adhérent-e-s d'une sortie patrimoniale en un lieu qu'ils/elles connaissent et proposeraient mais dont l'invitation - envoi d'un courriel et mise sur le site - serait assurée par l'association "Patrimoine(s)" et la gestion des inscriptions, plus simplement, par l'organisateur lui-même.**

**1er temps** - Un membre de "Pat(s)" et/ou une association patrimoniale conçoivent une sortie patrimoniale sous la forme qu'elles jugent la plus adaptée. Il peut s'agir d'une ou deux visites couplées avec un guide-conférencier, suivies ou non d'une conférence dans un café (consommation à la charge des participants) et/ou d'un repas convivial dans un restaurant ou dans une salle avec paniers à partager... La ou les visites peuvent se tenir sur la journée - un samedi, un dimanche ou un jour férié - ou en semaine mais à partir de 18 h. Un lieu et une heure de rendez-vous seraient retenus.

**2ème temps** - L'organisateur-trice transmet sa proposition à l'association Patrimoine(s) qui affine éventuellement le projet et la date choisie, met en forme le document d'invitation et le diffuse par courriel. L'organisateur-trice enregistre ensuite les inscriptions (un nombre minimum d'inscriptions peut être retenu pour que la visite se tienne) et met les participants en relation pour l'organisation du covoiturage. **Aucune somme d'argent ne serait demandée à l'inscription aux participants mais seulement une inscription ferme !**

**3ème temps** - Le jour de la visite, le prix des billets d'entrée - s'il y en a un - serait collecté, les frais de boissons et de repas éventuels seraient partagés sur place. Un enveloppe circulerait pour réunir la somme permettant de dédommager le conférencier (un montant serait discrètement suggéré en fonction du nombre des participants). Le fruit d'une collecte libre pourrait revenir à l'association hôte s'il n'était pas fait appel à un conférencier professionnel. Dans les jours qui suivent, un rapide **bilan par internet avec suggestions** pourrait être réalisé auprès des participants pour améliorer les manifestations suivantes.

L'idéal serait de pouvoir proposer régulièrement ces escapades patrimoniales... **dans des lieux géographiquement dispersés et pour des objets patrimoniaux variés.** Le CA pourrait donc réaliser préalablement un **questionnaire exploratoire** et, au vu des résultats, proposer un **calendrier/programme des escapades**, tous les deux mois par exemple, qui serait détaillé par la suite mais les dates pourraient ainsi être retenues d'avance par les adhérent-e-s sur leur agenda.

Ces escapades seraient ouvertes aux conjoints, ami-e-s, voisins, proches... sans aucune obligation d'être adhérent-e-s de l'association... mais avec l'espoir que ces personnes le deviennent à terme.